



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le mandataire du Conseil fédéral
pour le Service sanitaire coordonné SSC



SSC -UdD INFO 1/2017

Conduite du service sanitaire en cas d'événement majeur



Service sanitaire coordonné (SSC)
Bureau SSC
Worbentalstrasse 36, 3063 Ittigen
Tél. +41 58 464 28 42, Fax +41 58 464 27 44
info-ksd@vtg.admin.ch, www.ksd-ssc.ch

Réunion de tous les acteurs du projet

Réunion le 02.02.2017 – Highlights:

- **Certification** : La réglementation sur la formation continue et le règlement pour la certification SFG/CSAM ont été approuvés et entrent rétroactivement en vigueur au 1er janvier 2017; les processus opérationnels correspondants ont été adaptés en conséquence. Sur mandat du SSC, le développement administratif lié au renouvellement de la certification sera assuré par la société gkaufmann, qui est active dans la gestion d'associations.

Etant donné que la certification s'est professionnalisée, il faut désormais payer pour l'établissement du certificat SFG/CSAM de médecin chef des secours (MCS) ou d'ambulancier chef des secours (ACS). Cependant, lorsque le certificat est délivré pour la première fois, la facture y relative est directement incluse dans les frais de cours. Comme le renouvellement du certificat induit des charges administratives supplémentaires en raison des clarifications menées, le MCS et l'ASC concernés doivent s'acquitter d'une facture séparée de respectivement 150 et 100 francs suisses.

- **Plan de formation « curriculum »** : Le plan de formation « curriculum », qui a entretemps été harmonisé par les représentants des partenaires spécialisés, sera en avril 2017 transmis pour vérification au comité consultatif scientifique.

Fin mars 2017, un cours CSAM pilote basé sur l'ensemble du curriculum a déjà eu lieu à Lausanne.

Prochaines réunions :

- 26.04.2017
- 16.06.2017

Concept

Avec le concept, les processus et la structure opérationnelle de SFG/CSAM sont maintenant définis. Il s'agit maintenant de se concentrer sur la mise en œuvre qui concerne les tâches, les compétences et les responsabilités pour la durée globale du processus et la structure qui a été planifiée.

Dispositions d'exécution

Dans les mois à venir, l'équipe de base UdD ainsi que les partenaires spécialisés harmoniseront les dispositions d'exécution et, en fonction de la situation, en autoriseront la mise en œuvre.

Nouveau logo



Un logo SFG/CSAM approuvé par toutes les instances concernées est à disposition ; il peut être utilisé dès aujourd'hui pour représenter la SFG/CSAM.

Constitution de nouveaux organes

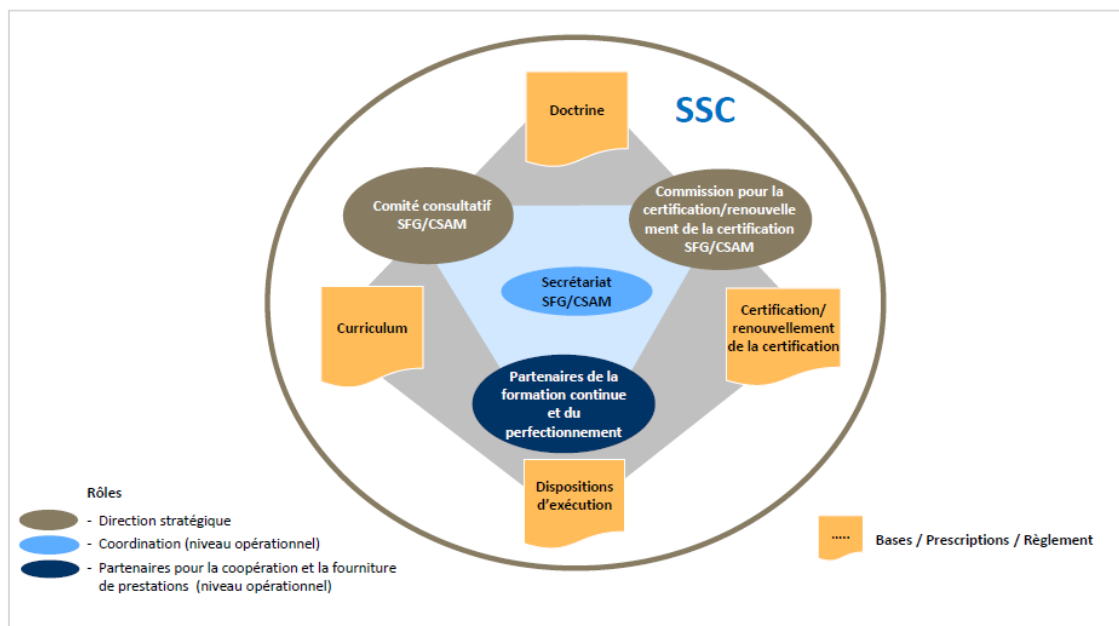
Comme cela a déjà été mentionné, la constitution des deux nouveaux organes est en cours :

- Comité consultatif SFG/CSAM
- Commission pour la certification/le renouvellement de la certification SFG/CSAM

Lors de la prochaine réunion qui se tiendra au mois d'avril 2017, il s'agira d'élire les membres de ces deux organes.

Tâches, responsabilités et collaboration des principaux acteurs et organes

Le schéma suivant résume de manière claire et concise les responsabilités et les tâches des principaux acteurs du projet :



Organe	Responsabilités/tâches
Comité consultatif SFG/CSAM	<ul style="list-style-type: none"> – Etablir la stratégie pour la planification, l'implémentation et le développement de la formation continue et du perfectionnement et effectuer des contrôles périodiques – Adapter la formation continue et le perfectionnement en fonction des exigences requises – Approuver le rapport annuel et la présentation des comptes – Remettre dans des cas exceptionnels dûment fondés le certificat SFG/CSAM – Assumer le rôle d'instance de recours pour toutes les décisions de la Commission pour la certification/renouvellement de la certification SFG/CSAM
Commission pour la certification/renouvellement de la certification SFG/CSAM	<ul style="list-style-type: none"> – Contrôler les exigences requises pour obtenir la certification SFG/CSAM – Assumer les tâches inhérentes à la reconnaissance des certificats étrangers, définir au cas par cas quels sont les cours qui doivent être suivis – Assumer les tâches inhérentes à la reconnaissance d'autres perfectionnements proposés en interne par les hôpitaux et les services de sauvetage et prendre en compte ces perfectionnements dans le cadre du renouvellement de la certification – Fixer le nombre de crédits à comptabiliser pour renouveler la certification SFG/CSAM
SSC	<ul style="list-style-type: none"> – Diriger, coordonner et effectuer des contrôles réguliers – Relever des données de base nécessaires à l'évaluation et les mettre à profit – Garantir une utilisation équilibrée des ressources financières – Soutenir l'organisation de formations continues et de perfectionnements en collaboration avec Cen comp MMC – Seconder de manière efficace et compétente les partenaires dans le domaine de la formation continue et du perfectionnement – Assurer le financement au long terme – (Faire) Effectuer des contrôles périodiques de la stratégie
Partenaires dans le domaine de la formation continue et du perfectionnement	<ul style="list-style-type: none"> – Décrire les objectifs et programmes de la formation continue et du perfectionnement – Décrire la marche à suivre et le processus de réalisation concernant la formation continue et le perfectionnement – Organiser la formation continue et le perfectionnement – Définir la marche à suivre pour évaluer les prestations, établir une méthode d'appréciation et fixer des critères de réussite aux examens – Planifier la mise en place, l'élaboration du contenu et la durée de la formation continue et du perfectionnement en définissant les étapes à franchir – Intégrer des éléments théoriques et pratiques à la formation continue et au perfectionnement – Décrire les méthodes d'apprentissage, les principes du retour d'informations et de la supervision – Evaluer les résultats de la formation continue et du perfectionnement – Identifier suffisamment tôt les divergences et si nécessaire prendre les mesures appropriées

Idée générale, chance et défis

Le projet se trouve actuellement en phase d'implémentation. C'est pourquoi la direction de projet estime qu'il est temps de rappeler (une nouvelle fois) quelle est l'idée générale du projet et quels sont les défis à relever dans ce contexte.

Idée générale et chance

L'idée générale est la suivante : créer, sur la base du domaine spécialisé de la conduite du service sanitaire en cas d'événement majeur, une unité de doctrine SFG/CSAM pour proposer une offre de formation continue correspondante. Un tel projet constitue une chance unique d'établir, pour tous les services de sauvetage au niveau national, une stratégie de base ainsi que des conditions communes. Une telle uniformisation concerne notamment le contenu théorique, la méthode, le mode d'évaluation, la garantie et le contrôle de la qualité, la certification et, si cela est pertinent, la logistique et les processus d'exploitation standard. De même, la terminologie employée par les différents services de sauvetage impliqués sera harmonisée et leur interopérabilité s'en trouvera ainsi accrue.

Défis : engagement et dépendance

La formation continue et le perfectionnement SFG/CSAM dépendent de l'engagement des spécialistes et des experts concernés. Le lien établi avec la pratique ainsi que l'adaptation aux spécificités suisses et aux conditions régionales sont des éléments cruciaux de la formation continue et du perfectionnement, notamment lorsque ces derniers sont très ciblés. Toutefois, pour ne pas créer trop de dépendances directes et personnelles, il est important que les connaissances transmises dans ce cadre soient claires, développées dans des organes et des groupes de travail, approfondies et documentées.

Défis : acceptation et obligation

De même, il est essentiel qu'au niveau national, les médecins urgentistes acceptent le projet. Il s'agit également d'obtenir l'approbation des personnes concernées au niveau régional et cantonal. Le SSC est dans une position favorable pour réaliser la coordination et ainsi viser à l'instauration d'une obligation fédérale. Grâce à une stratégie d'information soigneusement mise au point, il doit être possible de convaincre les acteurs clés et ainsi de pouvoir compter sur leur précieuse collaboration.

Abréviations

CSAM	Conduite sanitaire en cas d'événement majeur
Cen comp	Centre de compétences pour la médecine militaire et de catastrophe
MMC	
SFG	Sanitätsdienstliche Führung Grossereignis
SSC	Service sanitaire coordonné
UdD	Unité de doctrine

Renseignements

M. Stefan Trachsel
Chef du projet KSD-UdD / Chef du Bureau SSC
Courriel : stefan.trachsel@vtg.admin.ch
Tél. 058 464 28 12, Fax 058 464 27 44